

Dénomination des trois communes sous la Révolution

Les noms révolutionnaires de Chaingy, La Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Par J.C. DUMORT de Chaingy

Avertissement

Ce document élaboré suite aux recherches effectuées par l'auteur du présent article, indique le contexte dans lequel ce travail a été mené et liste les nombreuses archives qu'il a consultées.

RPLB

Si Chaingy a conservé son nom pendant toute la Révolution, il n'en a pas été de même des deux communes voisines dont le *Saint* faisait tache.

La Chapelle-Saint-Mesmin

Jusqu'au 15 floréal an II (4 mai 1794), le registre des délibérations de La Chapelle nomme toujours la commune La Chapelle-Saint-Mesmin. Mais, le 15 floréal, un texte de ce registre, relatif aux conséquences fâcheuses de la réquisition de trois chevaux chez le citoyen Noël Marotte de Saint-Jean-de-la-Ruelle commence par « *Les maires et officiers municipaux et agents nationaux des différentes communes du canton de Roche sur Loire ci devant Chapelle-Mesmin.* » C'est le seul texte de ce registre qui emploie ce vocable que l'on retrouve dans deux autres documents :

-une lettre en date du 12 messidor an II (30 juin 1794) des « *officiers municipaux d'Orléans aux citoyens municipaux de la commune de Roche-sur-Loire, ci devant La Chapelle¹* » ;

-l'inventaire des meubles de l'église, réalisé par le juge de paix du canton le 22 germinal an II (11 avril 1794).

Le nom de Roche-sur-Loire a été probablement inspiré à un Républicain local par le site de l'église. Il n'a été en usage que pendant trois mois, au printemps de 1794. Notons que les officiers municipaux d'Orléans employaient encore le nom éphémère de Roche-sur-Loire alors que les élus de La Chapelle l'avait abandonné, non pas pour retrouver le nom d'origine, mais pour utiliser le nom déchristianisé de La Chapelle-Mesmin. Celui-ci apparaît dans le registre le 30 prairial (18 juin 1794), dans un texte commençant par « le maire de La Chapelle Mesmin ». Il sera utilisé par l'assemblée municipale jusqu'à sa disparition fin vendémiaire de l'an IV (octobre 1795).

L'administration municipale du canton a utilisé, dans les comptes rendus de ses deux premières séances tenues en brumaire de l'an IV (octobre et novembre 1795), le plus souvent le nom déchristianisé mais parfois le nom ancien, le Saint apparaissant sous la forme abrégée St. A partir de la séance du 3 frimaire (24 novembre 1795) on revient totalement au nom traditionnel du bourg. Mais le 19 nivôse an VI (8 janvier 1798), le nom de La Chapelle-Mesmin réapparaît et sera le seul utilisé jusqu'à la fin de l'assemblée municipale du canton en thermidor de l'an VIII (juillet 1800). Ce renouveau du nom déchristianisé coïncide avec l'arrivée, comme commissaire du Directoire, du Cambien jacobin Jean Baptiste Billard. Il est très probable que ce n'est pas une coïncidence et que le nouveau commissaire a exigé le retour à une pratique

révolutionnaire.

Avec le Consulat et la nouvelle municipalité, désignée et non plus élue, on est revenu au nom traditionnel de la commune.

Saint-Jean-de-la-Ruelle

Malgré son caractère révolutionnaire², l'assemblée municipale de Saint-Jean-de-la-Ruelle n'a jamais modifié le nom de sa commune jusqu'à sa disparition en vendémiaire de l'an IV. Par contre lorsqu'il est question de la commune voisine l'assemblée municipale de la Chapelle-Mesmin l'appelle Jean-de-la-Ruelle, en particulier dans le texte du 15 floréal an II, dont il est question ci-dessus. Dans les rares textes de l'an II et de l'an III conservés aux archives municipales de Saint-Jean on trouve indifféremment Jean-de-la-Ruelle et Saint-Jean-de-la-Ruelle, ce dernier vocable étant le plus employé.

Mais on trouve aussi, dans trois documents, un autre nom, Réunion. Le premier de ces documents, daté du décadi 10 prairial de l'an II (29 mai 1794) est le procès-verbal de la réorganisation de la garde nationale de la « *commune de la Réunion, cy-devant St-Jean-de-la-Ruelle* ». Le second, non daté mais très probablement quasi contemporain, donne la liste, par quartier de la « *garde nationale de Jean-de-la-Ruelle, commune de la Réunion-Jean-de-la-Ruelle* ». Enfin le dernier, également non daté, provient du « *comité de surveillance de la commune de la Réunion, ci-devant St-Jean-de-la-Ruelle* » et donne le signalement anthropométrique de deux citoyens³. De nombreuses communes et une colonie, la ci-devant île Bourbon, ont adopté à cette époque le vocable Réunion. Y voir une allusion à la division politique manifeste de la commune est séduisant, mais probablement erroné.

Tous les actes de l'administration communale du canton de La Chapelle utilisent le nom traditionnel de Saint-Jean-de-la-Ruelle jusqu'au 19 nivôse an VI (8 janvier 1798). Ensuite on ne trouve plus que le nom déchristianisé de Jean-de-la-Ruelle. Là encore il est très probable que c'est le commissaire jacobin Billard qui a imposé cet emploi. Comme La Chapelle-Mesmin, il a été abandonné au Consulat.

¹ Lettre conservée aux archives municipales de La Chapelle cote 4H6. Elle concerne le payement des sommes dues suite à une réquisition pour l'armée de chevaux, voitures et harnais.

² Voir le chapitre sur Les assemblées municipales de 1790 à l'an IV.

³ Cote des deux premiers: 3 H 1 et du dernier 5 N 1.